

Commune de Pillon
PV du Conseil Municipal
Réunion du 28/02/2020



Séance du 28 Février à 20 heures 30

Sous la présidence de M. PERGENT Christian, le Maire.

Une convocation adressée 15/01/2020, avec l'ordre du jour suivant :

- 1 - *Vote du CA 2019*
- 2 - *Approbation du Compte de gestion 2019*
- 3 - *Affectation de résultat 2019*
- 4 - *Compte rendu enfouissement des réseaux*
- 5 - *Permanence élection (organisation dépouillement)*
- 6 - *Affaires diverses*

Etaient présents :

M. BADEROT Thierry, M. DUBOIS Emmanuel, M. PERGENT Christian, M. BERTHELEMY Florian,
M. MARTEL David, M. SIMON Serge

Procuration(s) : 0

Etai(ent) absent(s) :

M. DURMARQUE Jean-Pierre, Mme HACQUIN Hélène, M.LEMMER Mathieu

Etai(ent) excusé(s) : M. LONGUEVILLE Patrick

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. DUBOIS Emmanuel

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Le quorum est atteint

Le conseil Municipal a approuvé le Compte rendu du 16/01/2020

Le Conseil accepte à l'unanimité

1 - *Vote du CA 2019*

Délib n°2020/02/28/1

Le Maire ne prend pas part au vote

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévu :	336 427,06
Réalisé :	193 104,96
Reste à réaliser :	0,00

Recettes

Prévu :	336 427,06
Réalisé :	241 615,53
Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses

Prévu :	379 441,94
Réalisé :	79 091,92
Reste à réaliser :	0,00

Recettes

Prévu :	379 441,94
Réalisé :	523 922,24
Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	48 510,57
Fonctionnement :	444 830,32
Résultat global :	493 340,89

Pour : 5

Contre : 0

Abst : 0

2 - Approbation du Compte de gestion 2019**Délib n° 2020/02/28/2**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2019 du percepteur, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Pour : 6**Contre : 0****Abst : 0****3 - Affectation de résultat 2019****Délib n°2020/02/28/3**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 28/02/2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	186 711,44
- un excédent reporté de :	258 118,88
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	444 830,32
un excédent d'investissement de :	48 510,57
un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	48 510,57

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT :	444 830,32
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	444 830,32
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT :	48 510,57

Pour : 6**Contre : 0****Abst : 0**

4 - *Compte rendu enfouissement des réseaux*

Une réunion a eu lieu le 11/02 avec M. Delemarre et Enedis. On devrait avoir environ 60 000€ de subventions, estimation environ 170 000€ HT. Le dossier doit être déposé pour septembre 2020.

5 - *Permanence élection (organisation dépouillement)*

Le Maire établit les permanences des tenues de bureau pour élections en concertation avec les conseillers.

6 - *Affaires diverses*

- a) Travaux de voirie : Le tour du village a été fait avec la commission des travaux et la Codecom
- b) Antenne raccordement : Le Maire a appelé la chargée d'affaire du dossier pour qu'ils viennent poser les poteaux pour traverser la route pour acheminer l'électricité. Cela a été fait, mais le poteau de droite a été mal orienté...Nous sommes donc encore en attente des branchements.
- c) Assainissement : le 06/02/2020 a eu lieu la 1^{re} réunion publique à salle communale. Le chantier devrait commencer le 5 mars prochain dans le rue de la Pellière.
- d) Fibre : Le calendrier de raccordement devrait bientôt nous parvenir.
- e) Tracteur tondeuse : Le tracteur est encore en réparation, c'est la 3^{me} fois que ce problème dans le moteur intervient.
- f) Ouvrier communal : l'ouvrier communal a des problèmes dans le bras. Il vient tout de même travailler, mais il a des difficultés à utiliser ce bras.

Séance levée à 23h10